Les décisions éthiques, étape par étape, en une page

Sept étapes vers une décision défendable, les signes qu'un enjeu est éthique, où les normes et le Code de l'OPAO demandent chaque étape, et un exemple commenté.

Outil d'étude, et non un avis juridique. Dernière vérification auprès des sources officielles citées au bas de la page : le 11 novembre 2026.

1 Sept étapes vers une décision défendable

1. Énoncez les faits connus et nommez ceux qui manquent.
2. Nommez toutes les personnes concernées : le client, un enfant, un tiers, le public, vous.
3. Classez chaque obligation : vous devez, vous pouvez ou vous ne devez pas.
4. Nommez les principes du Code en tension, comme l'autonomie et la sécurité.
5. Trouvez plus de deux options : à qui, combien, quand, avec quel avertissement.
6. Mettez à l'épreuve l'option retenue : légale, dans votre compétence et votre rôle, la moins intrusive, raisonnable pour un groupe de pairs.
7. Agissez, documentez et faites le point, avec le client si c'est sans danger.

2 Avant l'étape 1 : repérer l'enjeu

- **Un tiers** veut des renseignements ou un mot à dire sur le travail.
- Vous allez **utiliser ou communiquer** ce que le client n'a pas accepté.
- **Quelqu'un risque un préjudice** : le client, un enfant, une autre personne.
- **Un second rôle** se dessine : ami, employeur, affaires, communauté.
- **Vous ressentez** du soulagement, de la flatterie, de l'appréhension ou de l'irritation.
- **De l'argent, des cadeaux ou des avantages** sont en jeu, ou quelque chose est consigné ou envoyé.

3 Où l'OPAO le demande

Norme ou principe	Ce qu'elle demande
Code : Intégrité	Consulter au sujet des dilemmes éthiques; reconnaître ses préjugés et s'efforcer de les remettre en question.
Code : Citoyenneté responsable	Consulter sur les conflits d'intérêts potentiels.
Norme 1.5	Évaluer ses actes du point de vue d'un groupe de pairs de la profession; consulter en situation difficile.
Normes 2.1.5 et 2.1.6	Au-delà de sa compétence : supervision clinique ou collègue plus expérimenté; orienter si cela ne suffit pas.
Norme 1.7.3	Appliquer et documenter le jugement éthique et clinique avant toute relation duelle.
Norme 2.1	Documenter les conversations lors des consultations de cas.

4 Exemple commenté : le conseil de la chorale

- Lena, PA dans une petite ville, chante dans la chorale locale. Sam, son client depuis six mois, lui demande de se joindre au conseil de la chorale, qu'il préside.
- **Faits et intérêts** : un client actuel; un recoupement social déjà présent; un rôle au conseil sous la présidence de Sam. La thérapie de Sam passe d'abord.
- **Obligations** : éviter les relations duelles avec les clients actuels, sauf circonstances atténuantes, comme une petite communauté (1.7.1); appliquer et documenter son jugement d'abord (1.7.3).
- **Options** : se joindre au conseil; refuser et continuer de chanter, avec des garanties; proposer à Sam une orientation pour pouvoir s'y joindre.
- **Mise à l'épreuve** : refuser le conseil préserve la thérapie et respecte la norme 1.7.1; le recoupement à la chorale est encadré ouvertement, pas caché.
- **Agir** : en parler avec Sam, convenir de la façon de se saluer aux répétitions, consigner le raisonnement et les garanties, et y revenir lors des séances suivantes.

Une obligation s'exécute, une permission se pèse, une interdiction ne se franchit jamais. Consignez pourquoi.

Sources officielles : Normes d'exercice de la profession (OPAO) et Code de déontologie. Condensé de La prise de décision éthique en conditions d'examen et Le Code de déontologie de l'OPAO en pratique. Outil d'étude indépendant, pas un avis juridique, sans lien avec l'OPAO ni avec COMPASS.